

Objet : Désignation d'un représentant au Conseil d'Administration du CAUE de la Drôme

Le Président expose :

Le CAUE de la Drôme assure des missions de conseil, d'aide à la décision et d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage (AMO) pour les Collectivités Territoriales : Communes, EPCI, Département...
L'action du CAUE de la Drôme vise à développer une démarche de qualité en matière d'architecture, d'urbanisme, de paysage et d'environnement.

Dans un courrier en date du 14 mai 2014, le CAUE de la Drôme a sollicité le SMBP pour siéger au sein de son Conseil d'Administration.

La désignation d'un représentant permettrait de définir et de renforcer les conditions de partenariat entre le SMBP et le CAUE.

Le Président propose de nommer **Marc BONNARD**

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

- **Approuve** la proposition du Président.
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD